

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 21 juillet 2016

Absents excusés : Mme Sandrine CANNARD, Mr Jean Michel LONGIN, Mr Frédéric CANNARD

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 21 juillet 2016, à 20 H 30, sous la présidence de Madame Solange FERRIER, 1^{ère} adjointe, le Conseil Municipal de Varennes-Saint-Sauveur a :

Approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 19 mai 2016.

Avis sur projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale Bourg - Bresse - Revermont :

- Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal sur le projet de révision du SCOT

Vente et achat de terrain :

- La commune est propriétaire d'un local situé au 317 rue Centrale, à l'arrière de la boucherie. Ce local a été estimé par Maître Thevenin à 50.000,00 €.
- Les propriétaires mitoyens de ce local s'en sont portés acquéreurs au prix de 50.000 €
- Ils sont également vendeurs de terrain au lotissement les jardins pour une surface de 1185 m² au prix de 17,50 € le m².
- L'échange sera fait entre les deux parties qui régleront auprès de Maître Thevenin le reliquat.

Recensement de la population 2017 :

- La commune devra réaliser du 19 janvier au 18 février 2017 le recensement de la population.
- Le conseil municipal est informé que Mme Stéphanie BUGAUD est nommée coordonnateur communal.

Renouvellement contrat et bilan des nouvelles activités périscolaires :

- Décide de renouveler le contrat en tant qu'agent d'animation de Madame Chantal GRILLET à la rentrée de septembre (contrat de 6h par semaine)
- Le bilan des nouvelles activités périscolaires a été communiqué à tous les parents concernés.
- Un courrier de remerciement a été envoyé à tous les acteurs qui sont intervenus durant ces temps périscolaires.

Renouvellement contrat de gaz arrivant à échéance :

- Les contrats gaz concernant le boulodrome et l'école arrivent à échéance au 31 août 2016. Vote pour changement de prestataire au moins disant : 1 contre et 11 pour.
- Après vérification des contrats actuels le délai pour changer de prestataire est de deux mois avant le terme. Pour information, pas de possibilité de changement pour cette année.
- Les contrats gaz des autres bâtiments communaux arriveront à échéance le 31 août 2017.
- Il est proposé de reconduire le contrat de Engie pour une durée d'un an pour le boulodrome et l'école afin que tous les bâtiments communaux arrivent à échéance à la même date soit le 31 août 2017. Une étude sera faite courant avril 2017 avec demande de nouveaux tarifs à Engie et d'autres prestataires.

Renouvellement contrat photocopieur :

- Actuellement la commune a un contrat de location pour le photocopieur et le système de sauvegarde auprès de Rex Rotary avec échéance au 31 mars 2017 pour un montant de 2064€ par trimestre
- Après études auprès de plusieurs prestataires, il est proposé au conseil municipal de changer notre contrat avant le terme et de retenir AXSAONE (concessionnaire XEROX) au tarif de 747,80 € par trimestre (location photocopieur, système de sauvegarde et système de numérisation des documents) – accord à l'unanimité

Parution dans le journal de Saône et Loire d'un article sur la commune

- Ce point est reporté au conseil municipal de septembre prochain en raison de l'absence de Monsieur le Maire qui a rencontré le journal de Saône et Loire.

Rapport sur le prix et la qualité du service d'adduction d'eau potable

- Monsieur Dominique CHAMBON porte connaissance au conseil municipal du rapport remis par Cuiseaux Intercom'. Il est consultable en Mairie.

Réforme de l'instruction des actes d'urbanisme – compte-rendu de la réunion du Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne

- Ce point est reporté au conseil municipal de septembre prochain

Questions diverses :

- Délibération à prendre pour un échange de terrain avec la commune au lieudit « Les Salugnon » (déclassement du domaine public) - accord à l'unanimité.
- Remerciement famille TREBOZ suite au décès de Christine TREBOZ
- Un communiqué de presse a été transmis en Mairie pour information aux agriculteurs suite aux événements climatiques 2016 – cas de force majeure : information à l'affichage en Mairie et au panneau lumineux
- Monsieur Dominique CHAMBON fait le point sur la voirie et les curages en cours.
- L'association de la Lyre Varennoise va mettre en place à la rentrée de septembre des cours de solfège adultes. Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'octroi d'une subvention. Il est proposé une participation de la commune de 115 € par élève adulte. Vote : 1 contre, 2 abstentions et 9 voix pour.
- Les lampadaires impasse des jardins ne fonctionnent plus. Une demande d'intervention auprès du Sydesl a été faite ce jour.

- Plusieurs personnes nous ont signalé un problème de chats errants dans le bourg. Une action sera faite en lien avec la SPA fin août.
- Monsieur François GUIGUE fait un point sur l'association de la cantine. Demande de renouvellement du contrat (4 heures par semaine) de Chantal GRILLET pour l'aide aux repas : accord. Pas de nouveaux membres dans le bureau et cela va poser problème d'ici 4 à 5 ans. Est noté un problème de plus en plus courant de comportement des enfants.
- Compte-rendu de la réunion du SIVOM début juin : des contrôles ont été effectués et des amendes (pour non respect du tri) ont été envoyées.

Fait à Varennes-Saint-Sauveur,
Le 26 juillet 2016
Pour Le Maire,
Le 1^{er} adjoint
Solange FERRIER